

Institut Européen des Jardins & Paysages

Inventaire des parcs et jardins de Belgique – Wallonie

Province de Hainaut

Domaine provincial de La Louve

Auteur(s) : Nathalie de Harlez et l'Institut du Patrimoine wallon

*Inventaire des parcs et jardins de Belgique – Wallonie
Province de Hainaut
Domaine provincial de La Louve*

Nom du jardin	Domaine provincial de La Louve
Nom ancien	Château Fagnart
Date de création	dernier quart du XIX ^e siècle ; 1967
Province	Hainaut
Arrondissement	Soignies
Commune	La Louvière
Coordonnées	avenue Léopold III, 6 ; 7100, Saint-Vaast ;
Localisation	Latitude : 50.4625487 Longitude : 4.158591000000001

Historique

Dans le dernier tiers du XIX^e siècle se dressait au cœur de cette propriété un château appartenant à la Société des charbonnages de La Louvière et Sars-Longchamps. La carte militaire levée en 1866 présente un parc paysager parcouru de nombreux cheminements sinueux permettant de découvrir un bel ensemble au relief vallonné et de relier les différents bâtiments utilitaires disposés principalement dans la partie occidentale. Parmi ceux-ci, une ferme en carré et quelques annexes proches des pavillons d'entrée et un vaste potager emmuré abritant serres, couches et fruitiers s'étendant à l'arrière de la bâtisse des contremaîtres (chefs porions). Une glacière surmontée d'un belvédère rehaussé d'une pergola en béton imitant le branchage proposait des vues insolites sur le parc et ses alentours. Dans la partie basse, en zone humide, quelques plantes aquatiques et rivulaires laissent imaginer la présence ancienne d'un plan d'eau. Suite à la disparition du château, une nouvelle demeure de style anglo-normand est implantée dans les années 1920-1930 à proximité du potager. Depuis, le tracé du parc a été maintenu mais les perspectives qui s'ouvraient sur le château se sont refermées. Au début des années 1960, la propriété mise en vente est rachetée par la Ville de La Louvière avec pour projet d'y installer un centre résidentiel de camping. Les cheminements sont alors asphaltés, le relief des pelouses aplani et quelques annexes apparaissent près de l'entrée sud-ouest. À cette époque, le complexe agricole situé à l'opposé est démoli. La partie potagère et ses bâtiments adjacents sont maintenus en zones privatives. En 1967, les abords de la demeure sont agrémentés d'une scène aquatique constituée de deux bassins reliés par un ruisseau empierré et sinueux. Quelques années plus tard, le projet est abandonné et l'ensemble de la propriété est donné en location à la Province du Hainaut qui y établit un centre d'hébergement pour ses différentes activités culturelles. Le parc est définitivement transformé en espace vert et ouvert au public. La tonnelle-belvédère est supprimée, la glacière murée et des zones réservées aux voitures sont aménagées. En 1999, de nombreux arbres présentant un état sanitaire médiocre sont abattus par le Service Environnement de la Ville de La Louvière responsable de l'entretien du parc. Une campagne de reboisement est entamée et permet déjà de faire découvrir de nouvelles essences à caractère exotique (palmiers, bananiers) ou de variétés plus rares (calocèdre). Il est toutefois regrettable que cette belle composition paysagère plantée d'essences plus que centenaires et située en plein cœur d'une région fortement urbanisée ne bénéficie pas davantage de soins de la part des pouvoirs publics.

Description

Éléments architecturaux : L'entrée ouest du domaine est marquée par deux pavillons néoclassiques reliés à d'imposants piliers en pierre par des panneaux en fer forgé. Les pavillons de plan carré présentent de hautes élévations cimentées. Les quatre baies de chaque face sont cernées par un parement de galets. Un fronton triangulaire coiffe la baie en regard du chemin. Chaque pavillon est couvert d'une toiture d'ardoise à croupettes. A proximité du haut mur en brique de l'ancien potager, glacière sous terre autrefois surmontée d'un belvédère accessible par un escalier en béton légèrement tournant. Le sommet de cette butte artificielle était occupé par une tonnelle avec rambardes en béton imitant le branchage dont on peut encore apercevoir les fixations au sol.

Éléments mobiliers : Quelques boulets en pierre à proximité du château.

Éléments végétaux : Depuis l'entrée nord-ouest, deux ifs (*Taxus baccata*), un segment d'allée de tilleul à grandes feuilles (*Tilia platyphyllos*), quatre mélèzes (*Larix decidua*), un beau massif d'if centenaire (*Taxus baccata*). Aux abords de la nouvelle demeure, quelques hêtres pourpres (*Fagus sylvatica* 'Atropurpurea'), un hêtre pleureur (*Fagus sylvatica* 'Pendula') et un massif d'if doré (*Taxus baccata* 'Semperaurea'). Bordant le chemin d'accès au sud-ouest, section de drève de tilleul (*Tilia platyphyllos*). Près de la butte, quelques houx (*Ilex aquifolium*). Bordant le sentier courbe, jadis en avant-scène du château, nombreux hêtres pourpres (*Fagus sylvatica* 'Atropurpurea'), plusieurs marronniers d'Inde (*Aesculus hippocastanum*), cinq platanes (*Platanus x acerifolia*), un remarquable charme à feuilles incisées (*Carpinus betulus* 'Incisa') et un bel exemplaire de calocèdre presque centenaire (*Calocedrus decurrens*). Le long des petits sentiers de promenade principalement au nord-est, essences traditionnelles hautes tiges dont des hêtres pourpres (*Fagus sylvatica* 'Atropurpurea'), des tilleuls (*Tilia platyphyllos*), des marronniers d'Inde (*Aesculus hippocastanum*), des érables pourpres (*Acer platanoïdes* 'Purpureum'), de nombreux hêtres (*Fagus sylvatica*) et quelques frênes communs (*Fraxinus excelsior*). Le long des sentiers de promenade, vestiges de quelques topiaires de buis (*Buxus sempervirens*) en boule.

Potager : Situé à l'ouest de l'ancien château et au sud de la nouvelle demeure, l'espace potager était ceinturé d'un haut mur en brique. Il était accompagné d'une imposante dépendance abritant l'habitation du contremaître. Transformé en jardin d'agrément, il conserve quelques pieds de fruitiers.

L'eau : Dans les surfaces gazonnées devant le château, deux petits bassins créés en 1967 communiquent par un écoulement encaissé et sinueux donnant l'illusion d'un ruisseau. Deux passerelles en bois récentes permettent de franchir l'écoulement. L'ensemble est aujourd'hui asséché. Bien qu'aucune carte ou plan n'en fasse mention, la configuration du terrain au nord-est du château et la présence d'une zone humide et d'une flore rivulaire permettent d'avancer l'hypothèse d'un petit plan d'eau déjà utilisé pour l'alimentation de la glacière.

État de conservation :

Maintenance : Les pelouses sont tondues ou fauchées à intervalles irréguliers. Les bosquets sont envahis de broussailles, donnant un aspect sauvage au parc et contrastant avec la volonté réelle et le souci d'introduire des essences peu courantes ou recherchées telles eucalyptus, palmiers, bananiers, arbres aux quarante écus, calocèdre. Les tracés des nombreux chemins de promenade s'estompent tandis que d'autres, créés par l'usage, apparaissent dans les pelouses et les sous-bois.

Cartographie

Carte chorographique des Pays-Bas autrichiens du Comte de Ferraris (1771-1777) : 65/2

Carte topographique 1.20.000^e (Dépôt de la Guerre) : 46/1 (Le Roeulx) - 46/5 (Binche) Impr. coul. 1896 et 1895

Carte topographique 1.10.000^e (Institut Géographique National) : 46/1 - 46/5

Orthophotoplan 1.10.000^e (Service Public de Wallonie) : 46/1/4 - 46/5/2

Bibliographie

Recensement des arbres et haies remarquables de Wallonie, Ministère de la Région Wallonne.

Informations administratives

Publié : oui

Superficie : 12 hectares

Informations complémentaires

Auteur du formulaire : Didier Hoyos / Odile Moreau

Date de création de la notice : 2002-08-27

Index

Statut : public

Ouverture : fermé au public

Type : Paysager